



DÉCLARATION D'INTENTION D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION  
ENTRE LES VILLES  
DE TUNIS ET DE MONTRÉAL

*Le maire de Tunis, M'hamed Ali Bouleymen et le maire de Montréal, Pierre Bourque,*

*SE RÉFÉRANT* aux liens d'amitié qui unissent traditionnellement la Tunisie et le Canada,  
*DÉSIRANT* resserrer la collaboration entre Tunis et Montréal dans les domaines économique,  
social et culturel,

*CONVAINCUS* que la consolidation des échanges et de la coopération entre les deux villes  
contribuera au renforcement des relations amicales entre leurs citoyens,

*déclarent officiellement leur intention :*

*Article 1*

*de promouvoir la coopération dans tous les secteurs qui intéressent les citoyens de Tunis et de Montréal;*

*Article 2*

*d'échanger l'information et les expériences relatives au développement de leur ville, particulièrement en  
matière de planification urbaine, de transport public, de gestion des déchets et de protection de  
l'environnement;*

*Article 3*

*d'encourager l'établissement de partenariats entre associations, organismes, entreprises, universités et  
institutions de leur milieu respectif, conclus dans l'esprit de la présente déclaration;*


*Article 4*

*de soutenir les représentations commerciales dans leur mission, à Tunis et à Montréal, afin de favoriser le  
développement des affaires et d'accroître les ententes commerciales entre les deux villes.*

*Article 5*

*La présente déclaration entre en vigueur le jour de sa signature par les deux parties.*

*EN FOI DE QUOI, les parties signent cette déclaration d'intention à Tunis le 22 mars 1999, en deux  
exemplaires originaux.*

  
M'hamed Ali Bouleymen  
Maire de Tunis

  
Pierre Bourque  
Archives de la Ville de Montréal